

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 16 Janvier 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le seize Janvier, le Conseil municipal de la Commune de Bazoges-en-Paillers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François YOU, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 11 Janvier 2019

ETAIENT PRESENTS : Jean-François YOU, David BONNEAU, Muriel CADOR, Adeline GIRARDEAU, Hélène GUERY, Charlène MINCHENEAU, Jean-Michel PASQUIET, Patricka GUILLOTEAU, Guillaume MARTINEAU, Dominique PEULT, Blandine GABORIEAU, Benjamin GAUTRON, Jackie FRONTEAU.

ABSENTS EXCUSES : Dany BAUDON, Rachel BOUDAUD (donne pouvoir à Jean-François YOU).

SECRETAIRE DE SEANCE : Benjamin GAUTRON.

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 19 Décembre 2018, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 41.

1. DROITS DE PLACE 2019

M. le Maire rappelle à l'assemblée les tarifs des droits de place de l'année 2018 qui ont été délibérés lors de la séance du 7 Février 2018.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Activités	Tarifs 2018	Tarifs 2019
Jeux d'enfants	20.00 €	Suppression
Stand de Tir	20.00 €	20.00 €
Manège Enfants	60.00 €	60.00 €
Confiserie	25.00 €	20.00 €
Auto-Scooter	80.00 €	80.00 €
Jeux Cascades	25.00 €	25.00 €
Jeux de Pincés	25.00 €	Suppression
Banc de Chichis	15.00 €	20.00 €



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Toboggan	Néant	20.00 €
Pêches aux canards	Néant	20.00 €
Elastique	Néant	20.00 €
Boules sur eau	Néant	20.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE FIXER** les tarifs de l'année 2019 comme détaillés ci-dessus.

2. AMENAGEMENT DU VIEUX BOURG : CONVENTIONS N°2018.EFF.0175 POUR L'EFFACEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE ET N°2018.ECL.1051 POUR LA REALISATION D'UNE OPERATION D'ECLAIRAGE

Le SyDEV a accepté d'engager la réalisation et d'assurer le financement pour la réalisation de l'effacement du réseau électrique et la réalisation d'une opération d'éclairage pour l'aménagement du vieux bourg dans les conditions fixées par les décisions de son Comité Syndical. En conséquence, l'établissement d'une convention entre le demandeur et le SyDEV est nécessaire.

Le montant des travaux et de la participation se décomposent de la manière suivante :

Convention n°2018.EFF.0175 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'un effacement de réseau électrique :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base participation	Taux de participation	Montant participation en €
Réseaux électriques Basse Tension					
Réseaux	82 000.00	98 640.00	82 200.00	30 %	24 661.00
Branchement(s)	92 891.00	111 469.00	92 891.00	30 %	27 867.00
Dépose	7 978.00	9 574.00	7 978.00	30 %	2 393.00
Réseaux électriques Moyenne Tension					
Réseaux	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Poste de transformation + Moyenne tension	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Dépose	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Infrastructures de communications électroniques					
Réseaux	28 875.00	31 050.00	31 050.00	65 %	20 183.00
Branchement(s)	27 545.00	33 054.00	33 054.00	65 %	21 485.00
Eclairage Public					
Travaux neufs	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Rénovation	11 982.00	14 378.00	11 982.00	50 %	5 991.00
Signalisation Lumineuse					
Travaux neufs	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Prestations accessoires					
Réseau Câblé	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Autres Prestations	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Tranchée gaz					
Surlargeur	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
TOTAL PARTICIPATION					102 580.00 €



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Convention n°2018.ECL.1051 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'un effacement de réseau électrique :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base participation	Taux de participation	Montant participation en €
Réseaux électriques Basse Tension					
Réseaux	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Branchement(s)	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Dépose	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Réseaux électriques Moyenne Tension					
Réseaux	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Poste de transformation + Moyenne tension	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Dépose	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Infrastructures de communications électroniques					
Réseaux	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Branchement(s)	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Eclairage Public					
Travaux neufs	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Rénovation	32 110.00	38 532.00	32 110.00	50 %	16 055.00
Signalisation Lumineuse					
Travaux neufs	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Prestations accessoires					
Réseau Câblé	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Autres Prestations	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
Tranchée gaz					
Surlargeur	0.00	0.00	0.00	0 %	0.00
TOTAL PARTICIPATION					16 055.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le programme d'effacement de réseau public et de la réalisation d'une opération d'éclairage,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer les conventions jointes à la présente délibération.

3. CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES AU REPRESENTANT DE L'ETAT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les délibérations, les arrêtés réglementaires et les documents budgétaires doivent être transmis au service du contrôle de légalité de la Préfecture. La commune a adhéré au Syndicat e-Collectivités du Centre de Gestion le 2 Avril 2013. Une convention « actes » a été également signée avec la Préfecture le 24 Septembre 2007.

Monsieur Le Maire informe l'assemblée, qu'à partir du 9 Janvier 2019, il est également possible de télétransmettre par l'application d'e-Collectivités les marchés publics. Pour cela, il est nécessaire passer une nouvelle convention avec la Préfecture.



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Monsieur le Maire présente le projet de convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** la nouvelle convention « actes »,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette convention.

4. Questions diverses

- Implantation antenne téléphonique,
- Info don à la commune,
- Demande installation de voirie et abris bus,
- Info demande de mariage,
- Planning élections,
- Info branchement électrique extérieur,
- Demande associations palets,
- Info cahier de doléance et grand débat,
- Vœux Communauté des Communes,
- Commission Bâtiment,
- Présentation projet totem,
- Préparation des vœux 2020,
- Prochaine réunion le 27 Février 2019 à 19 heures 30.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 heures 00.

Jean-François YOU	Jean-Michel PASQUIET	Blandine GABORIEAU	David BONNEAU	Adeline GIRARDEAU
Jackie FRONTEAU	Dominique PEULT	Dany BAUDON	Muriel CADOR	Hélène GUERY
Patricka GUILLOTEAU	Guillaume MARTINEAU	Charlène MINCHENEAU	Benjamin GAUTRON	Rachel BOUDAUD